



# CLASSES EN LUTTE

Bulletin de la fédération CNT des Travailleurs-euses de l'éducation

- n°223, hebdomadaire, lundi 6 janvier 2020

**Retour à un rythme  
hebdomadaire  
jusqu'à la retraite !**

La Mauvaise Herbe n°6  
la revue de la Cnt-éducation  
Abonnez-vous !

Bulletin dans la rubrique dédiée  
sur le site [cnt-f.org/ftc](http://cnt-f.org/ftc)



## Préavis de grève

La CNT éducation dépose chaque semaine des préavis de grève pour soutenir les mobilisations des personnels. Ces préavis couvrent tous les personnels au niveau local comme national. Ces préavis peuvent servir à défendre des élèves menacés d'expulsion pour défaut de papiers.

Pour nous contacter :  
07 82 14 98 31

## Réforme des retraites

**Pas de retrait, pas de rentrée !**  
**Grève interprofessionnelle jeudi 9 janvier.**  
**Journée de manifestations samedi 11 janvier**

"Le sort du projet de réforme des retraites est entre les mains des enseignant.es. Et au même moment, elles et ils tiennent dans leurs mains l'avenir de leur métier."

Pascale Fourier, blog Médiapart, le 5 janvier 2020, "C'est moi qui l'dis", Retraites à l'Education Nationale : courber la tête encore ou lutter vraiment ?



Montreuil

Il n'y aura pas eu de trêve. Nombreuses sont les collègues, les profs, les AESH à avoir participé aux multiples initiatives organisées par les interpros, les collectifs et syndicats RATP, SNCF..., salarié.es grévistes. De Dijon à Perpignan, de Paris à Marseille, coupures de courant, blocages, déambulations, diffusions de tracts, pas une journée sans AG interpro, rencontres ou manifs.



Paris, le 23 décembre, devant le siège de la RATP

Samedi 4 janvier, pour la deuxième fois pendant les fêtes, des milliers d'opposant.es à la réforme à points sont descendu.es dans la rue.

La semaine qui commence sera décisive. Jeudi 9 janvier, la grève devra être forte dans l'éducation et reconduite. Il y va de notre future retraite mais aussi de l'avenir de notre métier ! (lire p.2)

*Si l'on en croit le gouvernement, les enseignants seront revalorisés selon des modalités qui seront inscrites dans une loi de programmation en 2020. Dans un article paru dans le Café pédagogique (30 décembre 2019), F. Jarraud revient sur les promesses faites mais à quelles conditions. Extraits.*

## Redéfinir le métier d'enseignant

"Alors que les enseignants sont parmi les professions les plus mobilisées contre la réforme des retraites, le gouvernement a lancé une importante communication pour les convaincre de ses bonnes intentions.

JM Blanquer recevra les syndicats à compter du 13 janvier "pour leur présenter la méthode et le calendrier de négociations pour les 6 mois à venir". L'objectif est "de parvenir en juin 2020, dans le cadre d'une approche globale du métier de professeur, à un protocole d'accord sur des scénarios de revalorisation permettant de garantir aux enseignants un même niveau de retraite que pour des corps équivalents de la fonction publique" (...)

Le gouvernement ne s'engage plus sur le maintien du montant des retraites mais sur un montant équivalent à celle des autres fonctionnaires de catégorie A, ce qui n'est pas rien mais n'est pas la même chose.

Sur la revalorisation, l'entourage de JM Blanquer a nettement affirmé le 26 novembre "qu'on ne va pas refaire du PPCR". La revalorisation ne se ferait pas par une réforme des grilles mais par des primes. Certaines primes sont versées à (presque) tous, comme l'ISOE ou l'ISAE. D'autres, non.

**Enfin le ministre et son entourage veulent lier la revalorisation à une redéfinition du métier enseignant.** Cette approche a été validée par le président de la République et par le premier ministre. JM Blanquer y voit une occasion de faire enfin plier les enseignants (...)

On leur fait miroiter une revalorisation qui serait inscrite dans une loi de programmation. Mais ni son montant, ni son calendrier, ni ses modalités ne sont fixées. Les lois de programmation sont crédibles sur une mandature. Sur 25 ans et plus, il est clair que ce serait une première et que sa valeur

d'engagement est nulle. Rappelons que le gouvernement actuel, qui parle beaucoup depuis 2 ans de revaloriser les enseignants, n'a même pas été capable de respecter le calendrier des accords PPCR qui exigeaient des enveloppes beaucoup plus modestes. Et que le rapport Cap 22, vivement soutenu par le gouvernement, veut une baisse de la masse salariale de l'Etat pas son augmentation...

La discussion avec les syndicats va se porter sur une revalorisation des grilles ou sur des primes. L'entourage ministériel ne veut pas entendre parler d'une refonte des grilles. Pourtant c'est la seule façon d'avoir une revalorisation pour tous. Aujourd'hui les primes vont surtout aux corps les mieux rémunérés et aux hommes. Passer par des primes c'est aggraver les inégalités.

Le ministre veut utiliser la réforme des retraites pour exiger des contreparties sur le métier enseignant. Ce n'est pas un mystère car ces mesures sont déjà passées dans les lois Blanquer et de transformation de la fonction publique : formation obligatoire sur 5 journées de congé, annualisation des services, contrôle étroit des enseignants par des personnels de direction ayant des pouvoirs renforcés d'affectation et de rémunération, personnalisation de la durée du travail, heures de présence dans les établissements notamment pour faire les remplacements, réunions d'équipe ajoutées à l'emploi du temps...

On comprend qu'il ne s'agit pas seulement de conditions de travail. C'est une nouvelle culture professionnelle que le gouvernement veut imposer sur un modèle top down. Une culture directement importée des pays anglo-saxons qui fera passer les enseignants de l'estrade du professeur à l'open space du salarié contractuel.

**2020 sera bien une année charnière pour les enseignants. Pour eux, derrière l'enjeu déjà énorme de leur retraite, s'avance la perspective d'un nouveau métier. Sur chacun de ces points les syndicats vont avoir à prendre position. Mais tout dépendra de la mobilisation des enseignants. Ce sont eux qui, au final, ont leur avenir et celui du métier, en mains."**